

AVIS PUBLIC

**AVIS DE MOTION
RÈGLEMENT SUR LA TAXE RELATIVE AUX SERVICES (EXERCICE FINANCIER 2015)**

AVIS est par les présentes donné, conformément aux dispositions de l'article 146 de la Charte de la Ville de Montréal (RLRQ, c. C-11.4), que lors de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville qui sera tenue le lundi 10 novembre 2014 à 19 h, en la salle du conseil sise au 555, rue Chabanel Ouest, bureau 600, Montréal, un avis de motion sera donné en vue d'adopter le Règlement sur la taxe relative aux services (exercice financier 2015).

DONNÉ à Montréal, ce vingt-neuvième jour d'octobre deux mille quatorze.

Chantal Châteauvert
Secrétaire d'arrondissement